AGENT TECHNIQUE DE RÉCEPTION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS

Niveau 3 — 98 heures

Présentation

Cette formation s'adresse uniquement à des salariés d'entreprise en poste et pour lesquels un besoin de certification a été identifié. L'Agent Technique de Réception et de Valorisation de Déchets (ATRVD) contribue au développement de l'économie circulaire.
Il a pour mission de participer au fonctionnement d'une déchèterie dans ses aspects techniques, relationnels et réglementaires.

Prérequis

- Savoir lire, écrire, compter
- Être en possession du certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail) ou équivalent, en cours de validité.

Durée

90 heures de formation.
8 heures de préparation et présentation à la certification.

Modalités et délais d'accès

La formation Agent Technique de Réception et de Valorisation de Déchets s'adresse aux entreprises désireuses de certifier les compétences de leurs agents déjà en activité.
Une convention de formation est établie entre l'entreprise et le COS CREPSE.

Objectifs

- Assurer en sécurité la qualité du tri des apports dans une déchèterie.
- Assurer une relation de service dans le cadre réglementé déchèterie.
- Maintenir la déchèterie en capacité de fonctionner.

Méthodes et moyens pédagogiques

Travail en groupe - Travail individuel.
Mises en situation professionnelle sur un site de déchèterie fonctionnant en réel.
Une flotte de 4 ordinateurs portables / vidéo projecteur.

Modalités d'évaluation

La formation est validée par le titre professionnel du ministère du travail de niveau 3 : Agent Technique de Réception et de Valorisation de Déchets, ou par des Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

- CCP 1 : Accueillir les usagers/clients sur un site d'apport volontaire de déchets.
- CCP 2 : Réaliser des opérations d'exploitation sur un site d'apport volontaire de déchets.

Un jury de professionnels du métier, évalue les candidats au titre au cours de mises en situation professionnelle et d'entretiens.
Les voies d'accès au titre se font soit par capitalisation des CCP constitutifs du titre, soit par la VAE.
Le Titre Professionnel d'Agent Technique de Réception et de Valorisation des Déchets est enregistré au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP) sous le numéro RNCP35234, depuis le 15/10/2020.
Le certificateur est le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion.

AGENT TECHNIQUE DE RÉCEPTION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS

Débouchés

La formation d'Agent Technique de Réception et de Valorisation de Déchets permet notamment d'accéder au métier d'agent de déchèterie, de gardien de déchèterie, d'agent d'accueil.
Travail possible auprès des collectivités, des déchèteries professionnelles, des centres d'apport volontaire de déchets.

Contenu de la formation

La formation Agent Technique de Réception et de Valorisation de Déchets s'appuie sur les contenus suivants :

CCP 1 : Accueillir les usagers/clients sur un site d'apport volontaire de déchets :

- Contrôler l'accès des usagers/clients au site.
- Contrôler et quantifier les apports entrant sur le site.
- Accompagner l'usager/client dans son acte de dépôt.
- Veiller à sa propre sécurité et à celle des usagers/clients lors de leur présence sur le site.
- Gérer les relations avec les personnes liées à l'activité du site.

CCP 2 : Réaliser des opérations d'exploitation sur un site d'apport volontaire de déchets :

- Assurer la gestion opérationnelle des conteneurs de collecte et des espaces de stockage en sécurité.
- Assurer le stockage des déchets dangereux et contrôler leur enlèvement.
- Garantir la sécurité du site conformément aux procédures et à la règlementation.
- Réaliser des tâches administratives nécessaires à l'exploitation du site.

Statut

Salarié en activité au sein d'une déchèterie.

Financement

Plan de développement des compétences / Financement OPCO.
Coût horaire formation : 20 €/heure.

Les équipes

Un formateur technique qualifié dans les métiers de la déchèterie.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux du COS CREPSE sont aménagés pour permettre un accès facilité aux personnes en situation de handicap.
Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.